

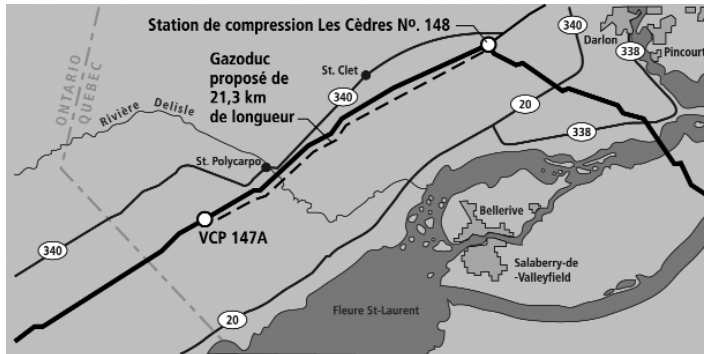
Portes ouvertes

- **Avis public**
- **Feuillelet d'information sur le projet Gazoduc Les Cèdres**
- **Présentation à la population**
- **Liste des questions/réponses**
- **Questionnaire d'évaluation**

Avis public.

Projet gazoduc Les Cèdres

TransCanada PipeLines Limitée (TransCanada) propose de construire un gazoduc d'un diamètre de 914 mm (36 pouces) d'une longueur de 21,3 km dans le secteur de Les Cèdres. Le gazoduc proposé serait construit le long d'une servitude existante de TransCanada entre la vanne de conduite principale (VCP) 147A de TransCanada localisée près de Saint-Télesphore et la station de compression 148 (Les Cèdres). Le gazoduc projeté transportera du gaz naturel. TransCanada possède présentement deux gazoducs dans ce secteur, une conduite de 508 mm (20 pouces) de diamètre et une conduite de 610 mm (24 pouces) de diamètre. Le début de la construction est prévue pour août 2006 avec une mise en exploitation pour novembre 2006.



Plan de localisation du gazoduc projeté

Le gazoduc est nécessaire pour rencontrer la demande croissante de nos clients et fournira une capacité additionnelle au réseau de TransCanada.

TransCanada a initié des discussions avec divers ministères du gouvernement du Québec et fédéral, ainsi qu'auprès des autorités régionale et municipale, des propriétaires et d'autres intervenants locaux.

Un événement public de type « porte ouverte » sera tenu le jeudi 10 juin 2004. La porte ouverte se tiendra entre 16h et 21h30 au Centre sportif Soulanges, localisé au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe. Une brève présentation du projet sera effectuée à 19h.

TransCanada soumettra des demandes d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement du Québec, ainsi qu'auprès de l'Office national de l'énergie (ONÉ) pour aller de l'avant avec ce projet. Parties intégrantes de ces demandes d'autorisation, des études environnementale et socio-économique seront réalisées pour le projet proposé. Une fois complétées, ces rapports seront disponibles pour être consultés par le public et un deuxième événement de type « porte ouverte » sera alors tenu. Des informations supplémentaires sur la façon dont vous pouvez participer au processus de l'ONÉ seront également rendus disponibles auprès de la Bibliothèque municipale de Saint-Polycarpe.

Pour toute question ou commentaire relié à ce projet proposé, au processus d'approbation ou à des problématiques environnementales et socio-économiques, veuillez s'il vous plaît nous contacter :



Gérald Pilon
Région du Québec
TransCanada PipeLines Limitée

1370, Montée Chenier
Les Cèdres, (Québec)
J7T 1L8

Téléphone : 450-452-2131
Télécopieur : 450-452-4707

www.transcanada.com



 Integrated Marketing Communications
Artist: 
Production Only
Docket: 452715
Date: May 20, 2004
Size: 6.312
Proof: 2
1 of 2
Publication(s): Le Journal de Montreal

Avis public.

Projet gazoduc Les Cèdres

TransCanada PipeLines Limitée (TransCanada) propose de construire un gazoduc d'un diamètre de 914 mm (36 pouces) d'une longueur de 21,3 km dans le secteur de Les Cèdres. Le gazoduc proposé serait construit le long d'une servitude existante de TransCanada entre la vanne de conduite principale (VCP) 147A de TransCanada localisée près de Saint-Télesphore et la station de compression 148 (Les Cèdres). Le gazoduc projeté transportera du gaz naturel. TransCanada possède présentement deux gazoducs dans ce secteur, une conduite de 508 mm (20 pouces) de diamètre et une conduite de 610 mm (24 pouces) de diamètre. Le début de la construction est prévue pour août 2006 avec une mise en exploitation pour novembre 2006.

Le gazoduc est nécessaire pour rencontrer la demande croissante de nos clients et fournira une capacité additionnelle au réseau de TransCanada.

TransCanada a initié des discussions avec divers ministères du gouvernement du Québec et fédéral, ainsi qu'auprès des autorités régionale et municipale, des propriétaires et d'autres intervenants locaux.

Un événement public de type « porte ouverte » sera tenu le jeudi 10 juin 2004. La porte ouverte se tiendra entre 16h et 21h30 au Centre sportif Soulanges, localisé au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe. Une brève présentation du projet sera effectuée à 19h.

TransCanada soumettra des demandes d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement du Québec, ainsi qu'auprès de l'Office national de l'énergie (ONÉ) pour aller de l'avant avec ce projet. Parties intégrantes de ces demandes d'autorisation, des études environnementale et socio-économique seront réalisées pour le projet proposé. Une fois complétées, ces rapports seront disponibles pour être consultés par le public et un deuxième événement de type « porte ouverte » sera alors tenu. Des informations supplémentaires sur la façon dont vous pouvez participer au processus de l'ONÉ seront également rendues disponibles auprès de la Bibliothèque municipale de Saint-Polycarpe.

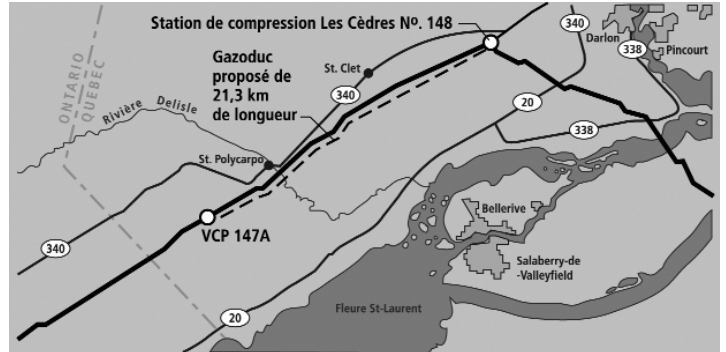
Pour toute question ou commentaire relié à ce projet proposé, au processus d'approbation ou à des problématiques environnementales et socio-économiques, veuillez s'il vous plaît nous contacter :

Gérald Pilon
Région du Québec
TransCanada PipeLines Limitée

1370, Montée Chenier
Les Cèdres, (Québec)
J7T 1L8



Téléphone : 450-452-2131
Télécopieur : 450-452-4707

www.transcanada.com

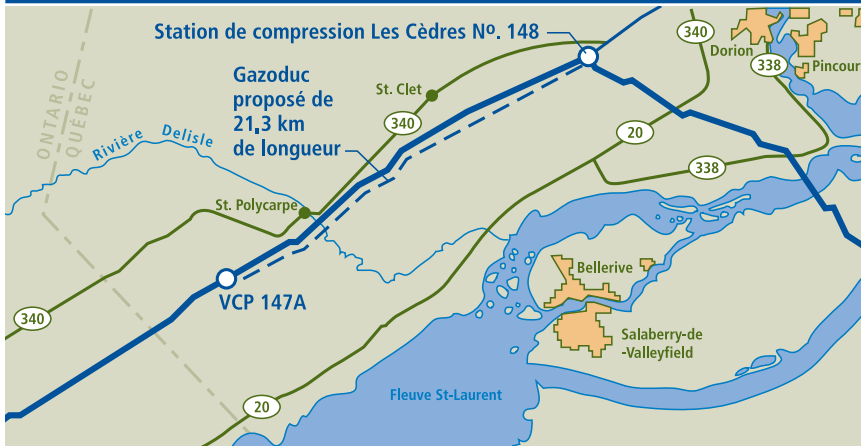


Plan de localisation du gazoduc projeté



 Integrated Marketing Communications
Artist: 
<i>Production Only</i>
Docket: 452715
Date: May 20, 2004
Size: 7.62
Proof: 2
2 of 2
Publication(s): Premiere Edition

Nous voulons entendre vos commentaires



Qu'est-ce que le projet Gazoduc Les Cèdres ?

TransCanada Pipelines Limitée (TransCanada) propose de construire un gazoduc d'un diamètre de 914 mm (36 pouces) d'une longueur de 21,3 km dans le secteur de Les Cèdres. Le gazoduc projeté serait construit le long d'une servitude existante de TransCanada entre la vanne de conduite principale (VCP) 147A de TransCanada localisée près de Saint-Télesphore et la station de compression 148 (Les Cèdres). TransCanada possède présentement deux gazoducs dans ce secteur, une conduite de 508 mm (20 pouces) de diamètre et une conduite de 610 mm (24 pouces) de diamètre.

TransCanada minimisera les impacts sur le territoire en suivant la servitude existante dans la mesure du possible. Néanmoins, il est prévu qu'une nouvelle servitude de 20 mètres de largeur soit requise pour l'installation de cette nouvelle conduite. De plus, des espaces temporaires de travail seront requis durant la construction du nouveau gazoduc. Le gazoduc projeté transportera du gaz naturel. La construction devrait débuter en août 2006 avec une mise en exploitation en novembre 2006.

TransCanada effectuera des demandes d'autorisation auprès de l'Office national de l'énergie (ONÉ) afin d'obtenir les autorisations pour construire l'infrastructure mentionnée en accord avec la réglementation existante. TransCanada veillera également à obtenir les autorisations provinciales auprès du ministère de l'Environnement du Québec (MENV) et soumettra également le projet auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour obtenir l'autorisation requise.

Sélection du tracé

Lors de la localisation du tracé d'un gazoduc, nous considérons plusieurs facteurs, incluant les considérations de sécurité, la sensibilité environnementale, l'accès, les préoccupations de construction, la compatibilité avec les usages du territoire, l'économie et l'apport du public.

TransCanada minimisera les impacts sur le territoire en suivant le corridor existant dans la mesure du possible.

Composantes environnementales

Avant de débuter les activités de construction, TransCanada recueillera et analysera les informations environnementales spécifiques au site à l'intérieur du corridor du tracé de manière à bien caractériser les impacts potentiels ainsi que de développer un plan de protection environnementale efficace. L'évaluation des impacts sur l'environnement inclura des études de terrain pour caractériser l'habitat du poisson, l'agriculture et la foresterie, l'archéologie et les espèces à statut particulier (flore et faune).

La remise en état débutera après que la construction soit complétée et se poursuivra en 2007 si nécessaire. TransCanada effectuera également un suivi le long de la servitude du gazoduc après la construction afin de s'assurer que la remise en état est réussie.

Considération de sécurité

La sécurité des employés et du voisinage est une priorité de premier ordre chez TransCanada. Le gazoduc projeté sera conçu, construit et exploité de manière sécuritaire et environnementalement responsable. En cas d'événement d'urgence peu probable, notre programme de mesures d'urgence détaillées sera activé.

Également, TransCanada s'assurera que le site de construction est sûr et sécuritaire en tout temps. Les inspecteurs de sécurité visiteront quotidiennement le site et du personnel de sécurité sera sur le site de construction au besoin.

Impacts de la construction

TransCanada s'est engagée à minimiser les dérangements durant la phase de construction de ce projet. Par la consultation, TransCanada identifiera vos questions et préoccupations face à la construction et travaillera avec la communauté pour trouver des solutions à ces problématiques. Nous reconnaissons que ces activités vous affecteront et nous sommes engagés à travailler avec vous pour régler ces problématiques.

Nous voulons entendre vos commentaires

Communiquer avec vous, nos voisins qui demeurez et travaillez dans ce secteur, est un élément clé pour nous chez TransCanada. Nous vous fournirons des informations sur ce projet et nous rechercherons votre apport de différentes façons dont les suivantes :

- rencontres avec l'UPA, les propriétaires, la MRC, les municipalités et autres intervenants intéressés
- événements publics de type « portes ouvertes »
- présentations, au besoin
- publicités dans les journaux
- distribution de brochures sur le projet et de documents de consultation.

Qu'est-ce que votre communauté peut envisager?

Une fois que les autorisations provinciale et fédérale ont été émises, les activités de construction devraient débuter pour le mois d'août 2006. Les activités typiques incluent l'arpentage du tracé, la mobilisation de la main-d'œuvre et des équipements, la préparation de l'emprise, l'installation de la nouvelle conduite, la vérification de la conduite, la démobilisation de la main-d'œuvre et la remise en état des terres. Les activités de construction seront suivies de près par les inspecteurs (technique et environnemental) pour assurer que les standards de construction et de qualité de TransCanada sont rencontrés.

Des bénéfices économiques locaux peuvent être envisagés pendant les activités de construction de la conduite. Ceci inclut l'achat de biens et services locaux par les équipes de construction, et potentiellement des opportunités d'emploi de court terme.

Vos questions peuvent être répondues pendant toute la durée du projet en contactant un des membres suivants du projet :

Gérald Pilon, Région du Québec, TransCanada
(450) 452-2131

Steve Hamilton, agent de liaison, TransCanada
(514) 821-2524

Si vous désirez plus d'information reliée au processus d'approbation de l'Office national de l'énergie, il nous fera plaisir de vous fournir de l'information ou vous pouvez contacter l'Office directement aux coordonnées suivantes :

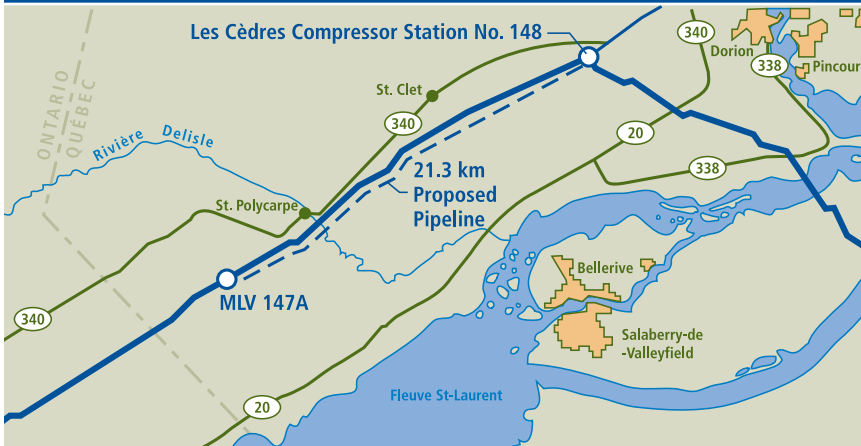
Office national de l'énergie
444, 7e Avenue S.-O.

Calgary, Alberta
T2P 0X8

Téléphone: 1-800-899-1265

Site internet: www.neb-one.gc.ca

We want to hear from you



Proposed Les Cedres Pipeline Project

TransCanada PipeLines Limited (TransCanada) is proposing to construct 21.3 kilometres of 36-inch (91cm) diameter pipeline from TransCanada's MLV 147A near St. Téléspore to our Les Cèdres Compressor station. TransCanada currently has two pipelines at this location, one 20-inch (51cm) diameter pipeline and one 24-inch (61cm) diameter pipeline.

TransCanada will be minimizing impact to land by paralleling the existing right-of-way, as much as possible. However, it is expected that we will require 20 meters of new right-of-way to install this new pipeline. Additionally, temporary working space will be required during the construction of the new pipeline. The proposed pipeline will transport natural gas. Construction is tentatively scheduled to commence in August 2006, with the pipeline being in use in November 2006.

We will be applying to the National Energy Board (NEB) for permission to construct the referenced facility in accordance with existing legislation. TransCanada will also be seeking provincial approval through the Québec Ministry of Environment and will be submitting the project to the CPTAQ as well.

Route Selection

In determining a route for a pipeline we consider a number of factors, including safety considerations, environmental sensitivities, access, constructability concerns, land use compatibility, economics and public input.

TransCanada will seek to minimize land disturbance by following the existing corridor as much as possible.

Environmental Aspects

Prior to starting any construction activities, TransCanada will collect and analyze site specific environmental information within the routing corridor in order to understand potential impacts and to develop an effective environmental protection plan. The Environmental Impact Assessment will include field studies of: fish habitat, agricultural and forestry, archaeology, and endangered species (flora/wildlife).

Clean up and reclamation will begin after construction is complete and will continue in 2007 if necessary. TransCanada will also monitor the pipeline right-of-way after construction to ensure land reclamation has been successful.

Safety Considerations

The safety of employees and the public facility neighbours is a top priority at TransCanada. The proposed pipeline will be designed, built and operated in a safe and environmentally responsible manner. In the unlikely event of an emergency, our comprehensive Emergency Response Program will be activated.

As well, TransCanada will ensure that the construction site is safe and secure at all times. Safety inspectors will be attending the site daily, and security personnel will be on the construction site as required.

Construction Impacts

TransCanada is committed to minimizing disruptions during the construction phase of this project. Through consultation, we will identify your questions and concerns about construction and will work with the community to find solutions to these issues. We recognize that these activities impact you and we're committed to working with you to address these issues.

We Want To Hear From You

Communicating with you, our neighbours who live and work in the area, is key for us at TransCanada. We will be providing you with information about this project and will be seeking your input in a number of ways:

- through meetings with UPA landowners, MRCs, municipalities, and other interested stakeholders
- at public open houses
- through presentations, as requested
- by advertising in local newspapers
- by distributing notification packages and project brochures

What Can Your Community Expect?

Once all Provincial and Federal approvals have been granted, construction activities are anticipated to begin in August 2006. Typical activities include surveying the route, mobilizing manpower and equipment, right-of-way preparation, installation of new pipe, pipeline testing, demobilization of manpower and land reclamation. Construction activities are closely monitored by inspectors (technical and environmental) to ensure TransCanada's construction and quality standards are met.

Local economic benefits can be expected during the pipeline construction activities. These include local goods and services purchased by construction crews, and possibly, short-term employment opportunities.

Your questions can be answered throughout the duration of the project by contacting one of the following project team members:

Gerry Pilon, Québec Region, TransCanada
(450) 452-2131
Steve Hamilton, Land Agent, TransCanada
(514) 821-2524

If you would like further information regarding the National Energy Board's approval process, we would be pleased to provide you with information, or you can contact the Board directly:

National Energy Board
444 Seventh Ave S. W.
Calgary, Alberta
T2P 0X8
Phone 1-800-899-1265
website is www.neb-one.gc.ca



Projet Gazoduc Les Cèdres proposé par TransCanada

Portes ouvertes

Objectif



L'objectif de cette première portes ouvertes et de cette présentation est de:

- Présenter TransCanada
- Fournir une description générale du projet proposé
- Identifier les éléments des études environnementale et socio-économique
- Permettre l'apport du public tôt dans le processus de consultation

Profil de TransCanada

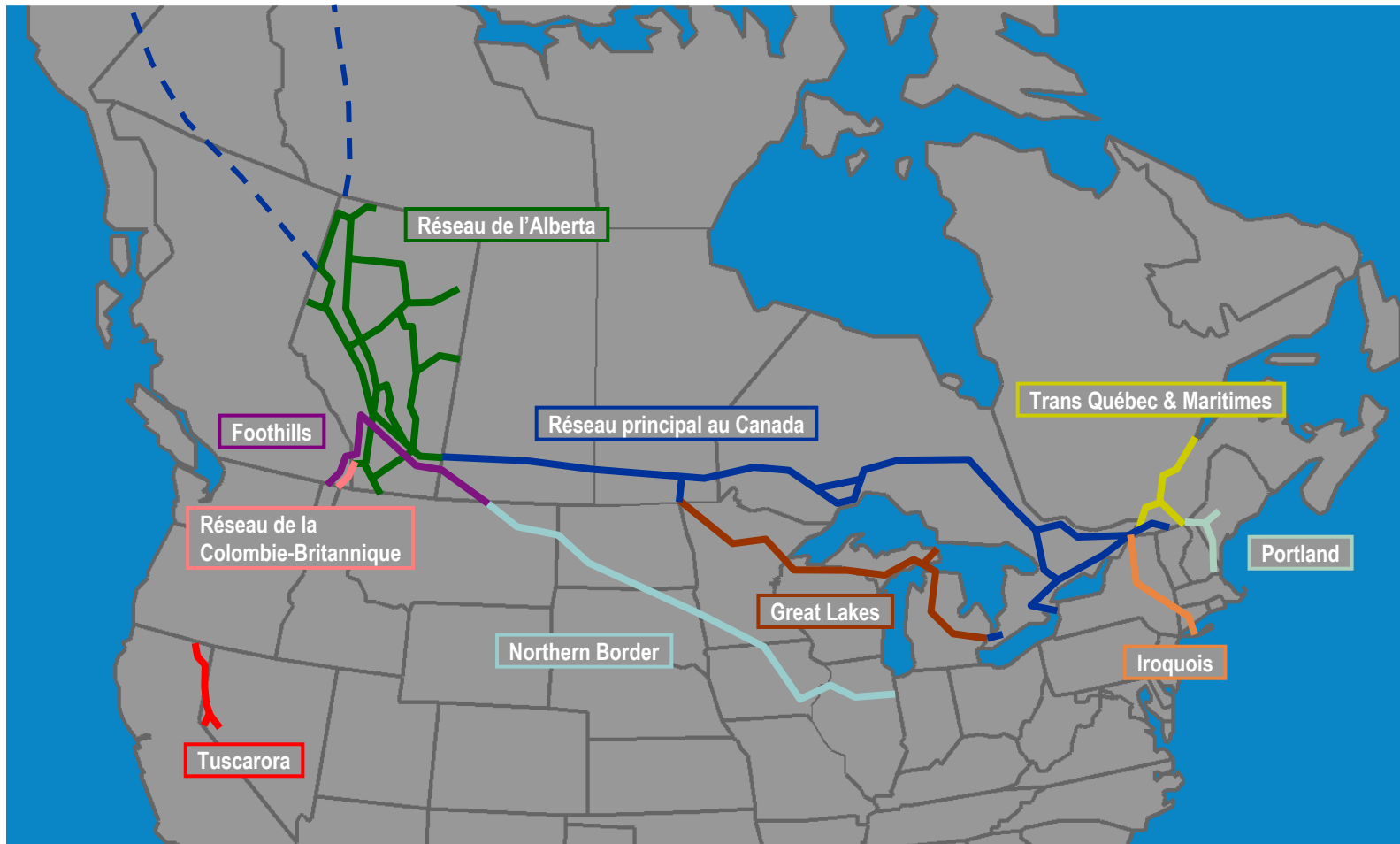


TransCanada est un meneur nord-américain dans l'industrie de l'énergie orienté sur les services énergétiques et de transmission de gaz naturel

39 000 kilomètres de gazoduc transportant la majorité du gaz naturel du Canada

TransCanada possède, contrôle ou construit plus de 4 700 megawatts de puissance – assez pour rencontrer les besoins d'environ 4,7 millions de familles moyennes

Actifs de transport de gaz naturel



39 000 km de gazoducs détenus en propriété exclusive;
12 Gpi³/jour

TransCanada au Québec



- TransCanada possède et opère 2 stations de compression, 15 stations de mesurage et environ 270 kilomètres de servitudes de gazoduc
- TransCanada possède également Gazoduc TQM conjointement avec Gaz Métro. TQM possède 2 stations de compression, 19 stations de mesurage et 550 kilomètres de servitudes de gazoduc
- TransCanada paie près de 789 000 \$ et TQM paie environ 2,5 millions \$ en taxes de propriété chaque année
- La valeur des infrastructures totales au Québec en 2003 a atteint près de 123 millions \$

TransCanada dans le secteur



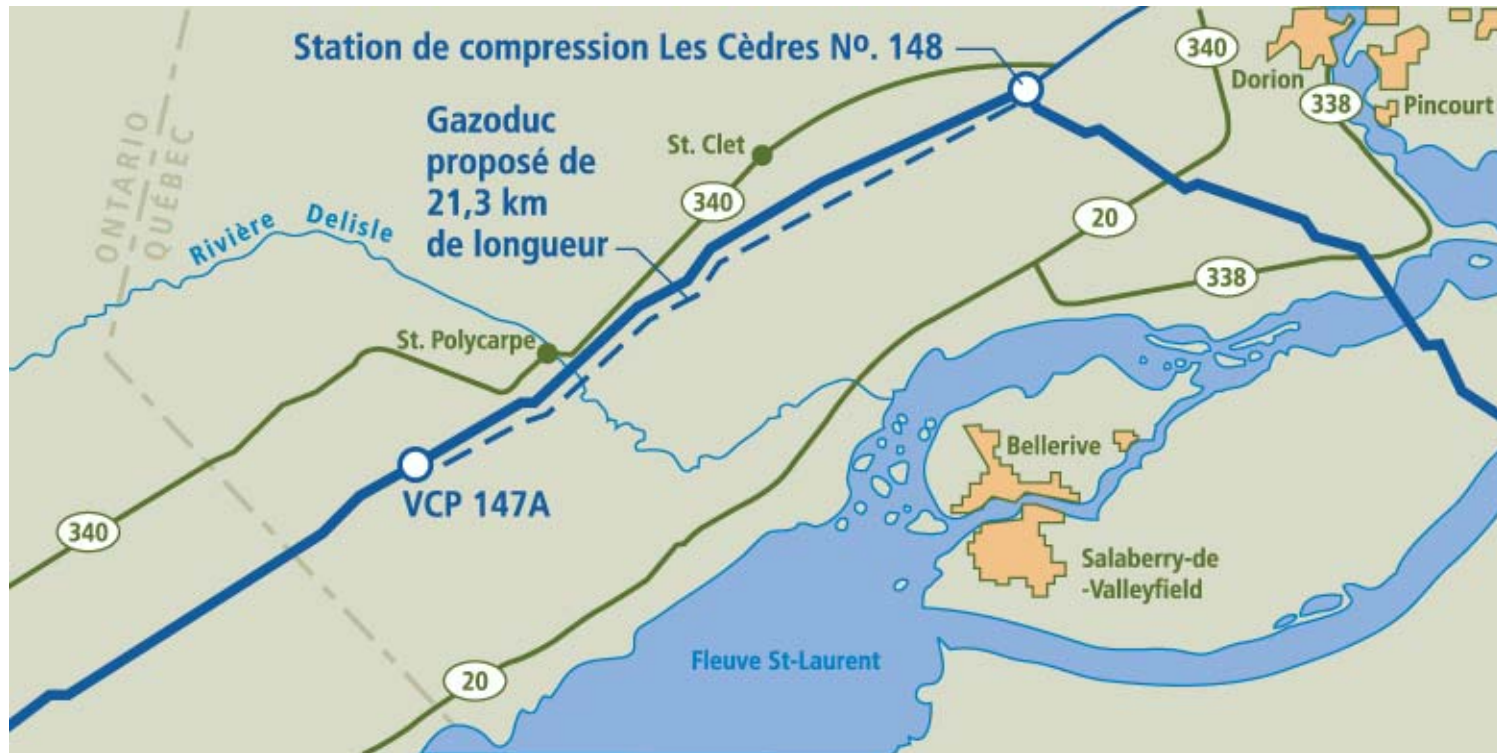
- Dans ce secteur, TransCanada possède :
 - une servitude de gazoduc incluant 2 conduites (508 mm et 610 mm)
 - une station de compression à Les Cèdres
 - deux stations de mesurage le long de la servitude.
- Les taxes de propriété en 2003 pour l'ensemble des municipalités touchées dans ce secteur atteignaient près de 230 000 \$.

Projet Gazoduc Les Cèdres



- $\approx 21,3$ kilomètres d'un gazoduc d'un diamètre de 914 mm (36 pouces)
- Gazoduc parallèle à 2 gazoducs existants
- Le gazoduc transporterait du gaz naturel
- Traverse 75 propriétés (52 propriétaires, 5 locataires)
- Croise ≈ 10 routes
- Traverse ≈ 25 cours d'eau (rivières, cours d'eau municipaux et fossés)
- Traverse 6 municipalités et 1 MRC

Plan de localisation – Gazoduc Les Cèdres



Demandes/Autorisations



- TransCanada doit obtenir les autorisations :
 - de l'Office national de l'énergie (ONÉ)
 - du ministère de l'Environnement du Québec (MENV, BAPE)
 - de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ)

Étude d'impact sur l'environnement



- Une évaluation environnementale est exigée par l'ONÉ et le MENV
- L'évaluation s'étendra de mai jusqu'en octobre 2004
- L'évaluation inclut:
 - Les milieux aquatiques
 - L'agroforesterie
 - Les espèces à statut particulier
 - L'archéologie, etc.

Évaluation des impacts socio-économiques



- L'évaluation des impacts socio-économiques sera réalisée pour les demandes auprès de l'ONÉ et du MENV
- L'évaluation a débuté en mai et sera complétée en octobre 2004.
- Les éléments considérés dans l'étude d'impact socio-économique inclut:
 - Les impacts économiques
 - Le développement et l'utilisation des terres
 - Les impacts sociaux de la construction et de l'exploitation
 - Les impacts sur les infrastructures
 - Les services à la communauté

Activités de consultation



La consultation du public est importante pour la planification du projet et nous recherchons votre apport sur le projet proposé de diverses façons incluant:

- Lettres aux intervenants
- Publicité
- Rencontres avec les agents d'autorisation, la MRC, les municipalités, l'UPA, les propriétaires et autres intervenants
- 2 portes ouvertes (printemps et automne 2004)

Prévisions d'échéancier



- Échéancier :
 - Consultation d'avril 2004 à novembre 2004
 - Application auprès du MENV en novembre 2004 et l'ONÉ en janvier 2005
 - Autorisations envisagées pour le début 2006
 - Début de la construction à l'été 2006
 - Mise en exploitation du gazoduc en novembre 2006

PORTES OUVERTES

10 JUIN 2004

QUESTION/SUJET	RÉPONSE
1 Précision sur la localisation de la conduite proposée par rapport à l'emprise existante (côté sud et côté nord).	Sur le côté sud-est.
2 Quel est le retour du projet (taxes) aux municipalités?	Réponse spécifique non disponible au moment de l'événement, une réponse sera apportée aux municipalités touchées.
3 Est-ce que la nouvelle conduite améliorera les conditions de disponibilité pour le gaz naturel au niveau local? Un propriétaire mentionne que pour étendre le réseau existant de distribution de gaz naturel de Gaz Métro jusqu'à son entreprise agricole (environ 2 km), Gaz Métro requiert un montant d'environ 60 000 \$ à cet effet. Est-ce que TransCanada peut effectuer des pressions auprès de Gaz Métro pour améliorer cette situation?	TransCanada est un transporteur de gaz naturel et n'est pas responsable de la distribution du gaz naturel au Québec. Gaz Métro est le distributeur exclusif du gaz naturel au Québec, à l'exception de la région de l'Outaouais.
4 Quels sont les impacts potentiels sur les terres?	Le projet sera approuvé par les autorités tels l'Office national de l'énergie, le ministère de l'Environnement du Québec et la Commission de protection du territoire agricole du Québec avant le début de la construction. Ces autorisations incluront les mesures générales et spécifiques d'atténuation afin de protéger les terres. Ces mesures d'atténuation ont été développées en collaboration avec l'UPA au début des années 80 et ont été améliorées depuis. Par exemple, les mesures d'atténuation incluent la protection du sol arable, le contrôle d'érosion, la réparation des systèmes de drainage souterrain... et la compensation de pertes de récolte. Les mesures d'atténuation spécifiques seront déterminées à l'aide des inventaires terrains à venir.
5 Est-ce que les mesures d'atténuation seront présentées aux MRC et municipalités concernées?	Les mesures d'atténuation spécifiques seront incluses dans l'étude des impacts environnementaux et socio-économiques qui sera disponible pour consultation pendant le processus du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). À ce moment, les besoins pour une présentation spécifique pourront être évalués.
6 Un nouveau propriétaire a remarqué que les cultures localisées vis-à-vis le pipeline construit en 1953 a une production d'environ 20 % de moins que les superficies adjacentes. Quels sont les recours potentiels?	L'agent de liaison de TransCanada effectuera une visite chez le propriétaire particulier pour vérifier la localisation de ces superficies et confirmer qu'il s'agit bien de l'emprise de TransCanada (il y a une autre emprise de pipeline tout près de celle de TransCanada) et vérifiera la situation existante. Par la suite, s'il y a lieu, des discussions seront entreprises avec le propriétaire.
7 Quelle sera la largeur de l'emprise?	La servitude permanente sera de 20 m de largeur. Également, il sera nécessaire d'utiliser une aire de travail temporaire de 10 m de largeur ainsi que des superficies additionnelles aux points de traversée d'obstacles (cours d'eau et routes).

PORTES OUVERTES
10 JUIN 2004
(Suite)

QUESTION/SUJET	RÉPONSE
8 Comment déterminez-vous la compensation et y a-t-il un montant maximum?	Le mode de compensation est standard et prend en compte la valeur de la terre, les superficies requises pour la construction, les usages (ex. : pertes de récolte), etc. Le mode de compensation sera décrit en détail à la rencontre des propriétaires prévue pour le mois d'août.
9 Comparaison avec la compensation actuelle reliée aux travaux de construction de Pipelines Trans-Nord.	Pipelines Trans-Nord n'a pas besoin d'une nouvelle servitude, mais seulement d'aires de travail temporaires.
10 Quelle sera la profondeur minimale du pipeline?	Le dessus de la conduite sera à 1,2 m de profondeur en milieu agricole, 1,5 m sous le niveau réglementé des cours d'eau et habituellement sous les systèmes de drainage existants (à être déterminé cas par cas).
11 Est-ce qu'il sera possible qu'un quatrième pipeline soit construit dans le futur dans cette servitude considérant la largeur de la servitude?	Il n'y a aucun projet en ce moment pour un quatrième pipeline à être construit dans cette servitude. Les ententes avec les propriétaires seront spécifiques à une conduite dans cette servitude. Si TransCanada désire construire un quatrième pipeline dans cette servitude, elle devra à nouveau négocier de nouvelles ententes avec les propriétaires.
12 Cette semaine un hélicoptère effectuait un vol très bas. Quelles étaient les raisons de ce vol et qu'elle est la hauteur habituelle des vols? Selon un propriétaire, la hauteur était inférieure à 125 pieds.	Une fois par année, TransCanada utilise une technologie infrarouge pour détecter les fuites de gaz naturel et qui requiert à l'hélicoptère de voler plus bas qu'habituellement en raison des limites d'opération du détecteur. L'hélicoptère, habituellement, vole à une hauteur approximative de 400 à 500 pieds, mais cela dépend également des conditions de température. M. Gérald Pilon effectuera une vérification avec la compagnie aérienne et apportera des éclaircissements.
13 Est-ce que le pipeline sera construit par-dessus ou en dessous des systèmes de drainage existants? Selon un propriétaire, il a été requis par le passé par TransCanada d'installer les tuyaux de drainage sous le pipeline.	Il sera habituellement construit sous le réseau de drainage souterrain. Cette information nécessite d'être vérifiée au moment de la construction et nous rappelons également que c'est une situation cas par cas. À la rencontre des propriétaires, des plans typiques illustreront différentes situations.
14 Est-ce que les questions qui nécessitent une réponse supplémentaire pourront être fournies?	Oui, une réponse sera fournie aux parties intéressées.
15 Est-ce que de nouvelles stations de livraison sont prévues pour ce projet?	Non.
16 Considérant la dimension du pipeline, est-ce que des quantités de sol seront transportées à l'extérieur du site?	À cette étape-ci du projet, l'ingénierie détaillée n'est pas complétée. Cette question devra être évaluée à ce moment, mais il se pourrait que certaines quantités de sol doivent être sorties mais rien n'est prévu à cet effet à ce moment-ci.
17 Pour combien de temps est établie la servitude?	La servitude est établie à perpétuité.
18 Si des arbres brise-vent sont dans la servitude, est-ce TransCanada compensera pour ces arbres?	Oui.

PORTES OUVERTES
10 JUIN 2004
(Suite)

QUESTION/SUJET	RÉPONSE
19 Est-ce que la construction empêchera d'accéder aux terres de chaque côté de la servitude pendant la construction?	Il sera toujours possible d'avoir un accès pour les terres situées de l'autre côté de la servitude.
20 Combien de temps durera la construction (la question est reliée aux préoccupations face au drainage des terres adjacentes pendant la construction)?	La construction devrait durer environ trois mois mais cela dépend des conditions de température pendant la construction. Selon les besoins, le réseau de drainage sera modifié pendant la construction afin d'assurer un drainage adéquat des terres adjacentes. Également, les modifications appropriées seront effectuées après la construction pour assurer le drainage adéquat des terres adjacentes ainsi que celui de la servitude.
21 Quand sera la rencontre des propriétaires? La troisième semaine d'août concorde habituellement avec la période de battage des céréales. Est-ce qu'il est possible qu'elle soit plus tôt ou plus tard?	Il est prévu qu'elle soit au cours de la troisième semaine du mois d'août (tentative) mais des rencontres individuelles pourront être effectuées si les propriétaires ne peuvent être présents. Nous pouvons évaluer cette situation, mais le déplacement de la rencontre des propriétaires l'amènerait probablement à une période de récolte d'un autre type de culture.
22 Est-ce que les traversées de cours d'eau affecteront les activités d'irrigation?	Non, le débit des cours d'eau sera maintenu pendant les traversées, soit par pompage ou des canalisations appropriées.
23 Quand les négociations pour la servitude seront entreprises?	Durant l'hiver 2005.
24 Pendant combien d'années une compensation est habituellement requise pour la construction?	Pendant une période relativement courte. Par exemple, le nombre de plaintes reliées à la construction du gazoduc de la compagnie Gazoduc TQM reliée au projet PNGTS (1998) a diminué très rapidement d'année en année.
25 Puisque la construction est dans le secteur de Vaudreuil-Soulanges, est-ce que le processus du BAPE sera en région?	Oui.
26 Qui sera le principal utilisateur du gaz?	Les clients de Gaz Métro.
27 Est-ce que le projet prévoit fournir du gaz pour le projet Le Suroît?	TransCanada n'a reçu aucune demande de la part de Gaz Métro reliée à ce projet.
28 Considérant que la troisième conduite est déjà existante jusqu'à Saint-Télesphore, où est-ce que le gaz naturel présent dans cette conduite va?	Dans le réseau existant puisque la conduite est interconnectée aux deux autres.
29 Si le projet n'est pas construit en 2006, est-ce qu'il se peut qu'il soit retardé en 2007 ou 2008?	Le projet est relié à la demande de Gaz Métro en gaz naturel et le projet doit être approuvé/justifié auprès de l'Office national de l'énergie.
30 Lorsque de grand volume de gaz naturel est requis durant une période de forte demande, par exemple l'hiver, quel est l'impact sur le réseau en termes de sécurité? Est-ce que cela augmente la pression, spécifiquement au niveau du réseau qui passe de trois à deux conduites à Saint-Télesphore?	Il y a une pression maximale d'opération pour le réseau. En fait, lorsque de plus grand volume de gaz est requis, la pression est plus basse (environ 6 000 KPa) dans la section juste avant le poste de compression de Les Cèdres qui tire le gaz, et plus élevée à la sortie (environ 7 000 KPa) (un schéma a été dessiné pour illustrer le tout).

PORTES OUVERTES
10 JUIN 2004
(Suite)

QUESTION/SUJET	RÉPONSE
31 Quel est le coût du projet comparé au coût requis pour un système de distribution?	Le coût du projet est d'environ 45 M \$. Gaz Métro devra être contacté pour les composantes reliées à la distribution. Nous n'avons pas cette information.
32 Le montant en dollars en retour de taxes. Considérant que le pipeline est plus gros, est-ce que vous payez plus?	À être précisé aux municipalités concernées. Oui en termes de taxes puisque le montant payé est relié à la valeur de la conduite.
33 Pouvez-vous donner une comparaison des volumes prévus de gaz transporté par le nouveau pipeline comparé aux deux autres?	À être précisé.
34 Il y a des odeurs près d'une certaine station de livraison. De qui relève cette problématique?	L'odeur est possiblement reliée aux opérations de Gaz Métro qui eux ajoutent une composante dans le réseau de gaz pour que le gaz ait une odeur et permettre ainsi sa détection lorsque les gens l'utilisent (pour des questions de sécurité). Vous devriez contacter Gaz Métro à cet effet.
35 Préoccupation d'un propriétaire particulier quant au type de conduite pour rencontrer les standards plus élevés en raison des opérations présentes sur sa propriété.	Le système va être conçu selon les exigences de l'ACNOR.
36 Préoccupation d'un propriétaire dont une partie de sa propriété qui sera traversée est boisée. Il aimerait que cette terre puisse être convertie pour culture dans le futur (incluant un système de réseau de drainage).	Lorsque l'agent de liaison rencontrera individuellement le propriétaire, le tout pourra être discuté plus en détail et TransCanada prendra en considération cet aspect.

K:\3323\3323AN08.DOC

Projet Gazoduc Les Cèdres

**“TransCanada vous demande d’enregistrer votre nom sur cette feuille de présence des « Portes ouvertes » afin de fournir une documentation appropriée aux législateurs lors de l’application pour ce projet. Cette information sera fournie uniquement aux législateurs, si requis lors d’un audit réglementaire.
Merci”**

Questionnaire

Veillez prendre quelques minutes pour remplir ce questionnaire et le laisser à l’entrée ou à l’un de nos représentants. Vos commentaires sont importants pour nous.

1. Quelle partie des « Portes ouvertes » vous a le plus intéressé?

Présentoirs d’information :

Présentation :

Opportunité de discuter avec le personnel de la compagnie :

2. Quels commentaires ou questions spécifiques aviez-vous concernant ce projet de gazoduc?

3. Est-ce que vos questions ont été répondues adéquatement aux « Portes ouvertes »?

Oui Non

Si non, quelle information additionnelle désirez-vous?

4. De quelle façon désirez-vous être informé durant le cours de ce projet?

Publicité

Circulaire/Lettre

Rencontre

Si vous désirez que le personnel de TransCanada vous fournisse de l’information complémentaire ou réponde à vos questions, veuillez laisser vos coordonnées.

Nom _____ Téléphone _____

Adresse _____

Courriel _____

Les Cèdres Pipeline Project

“TransCanada is asking you to record your name in this Open House attendance sheet in order to provide appropriate documentation to our regulators as part of our project application. This information will be provided only to our Regulators if required as part of a regulatory audit.

Thank you”

Questionnaire

Please take a few minutes to complete this questionnaire and to leave it at the entrance or with a representative. Your comments are important to us.

1. What part of the Open House was of most interest to you?

Information Displays :

Presentation :

Opportunity to talk to company personnel :

2. What specific questions or comments did you have regarding the pipeline project?

3. Were your questions adequately answered at the Open House?

Yes No

If not, what additional information do you require?

4. In what way would you like to be kept informed throughout the course of the project?

Advertising

Newsletter/Letter

Meetings

If you would like TransCanada personnel to provide follow-up information or address questions, please leave your name and address.

Name _____ Phone No. _____

Mailing address _____

Email address _____